

Déclaration de députés

Félicitations aux lauréats des Prix Major Desjardins 2016

La Sarre, le 20 avril 2016 — Le député d’Abitibi-Ouest et vice-président de l’Assemblée nationale, François Gendron, s’est adressé à la Chambre aujourd’hui pour féliciter les lauréats des Prix Major Desjardins 2016.

Voici le libellé intégral de la déclaration du député d’Abitibi-Ouest :

« *Madame la Présidente,*

Aujourd’hui, je tiens à saluer la brillante performance des entreprises et organismes de la MRC d’Abitibi qui ont reçu un Major lors du gala des Prix Major Desjardins qui se tenait à Val-d’Or le 31 mars dernier. Ces prix sont destinés à célébrer les efforts des acteurs de l’industrie touristique en Abitibi-Témiscamingue.

Je souligne la victoire du Labyrinthe des insectes d’Amos qui a remporté le Major Écotourisme et tourisme d’aventure. Grâce à sa passion pour les insectes, Tommy St-Laurent a réussi à créer un attrait unique bonifiant ainsi l’offre touristique.

Les initiatives réalisées dans le cadre de CulturAT, qui met de l’avant la culture et montre les vraies couleurs de la région, ont également été récompensées. Dans la catégorie Municipalité de moins de 5000 habitants, le prix a été décerné à la municipalité de Preissac tandis que le prix Coup de cœur est allé à Tourisme Amos-Harricana.

À titre de député d’Abitibi-Ouest, je félicite chaleureusement tous les lauréats. Je les remercie de leur précieuse contribution au rayonnement et au développement du tourisme en Abitibi-Témiscamingue.

Merci, Madame la Présidente ».

Source :

Mathieu Proulx
Attaché de presse du député d’Abitibi-Ouest, François Gendron
819 444-5007